

<p style="text-align: center;">Compte rendu sommaire du conseil municipal Séance du 21 mars 2013 à 20 h 30</p>
--

PRÉSENTS : Pierre GOUBET, Françoise ROY, Pierre COMMARMOT, Eveline GUILLET, Lydie PONS, Robert RESTA, Jacqueline ACCARDO, Marc MICOUD, Robert TURGIS, Claude CHARTON, Ludwina CUMIN, Benoit DORÉ, Yves ROUX, Michel BECAVIN, Greta CARRERAS.

Excusés : Robert ROCHE (procuration à Mme CUMIN), Catherine BRIDAY (procuration à M. MICOUD), Marc PELARDY (procuration à Mme GUILLET), Muriel BRUGNOT, (procuration à Mme PONS), Gilles VIALLAND (procuration à Mme ROY), Alain BOISSIN (procuration à M. COMMARMOT)

ABSENTS : Jacques ETOYAN, Jocelyne CHAGNON, Marie GIROT, Patricia CLUZEL, Sabrina DERRAS, Mathieu MOREL.

1 - Désignation du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne **Robert RESTA** comme secrétaire de séance.

2 - Approbation du compte rendu de la séance du 21 février 2013

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

3 - Décisions prise par le Maire par délégation du conseil municipal

Conformément à l'article L.2122-23, M. le Maire rend compte publiquement des décisions prises par délégation du conseil municipal dans le cadre des articles L.2122-21 et L.2122-22 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du 27 mars 2008.

Il informe l'assemblée de l'ensemble des marchés publics passés sous forme adaptée et des déclarations d'intention d'aliéner.

De plus, Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors de la séance du conseil municipal du 21 février 2013, de conseil municipal avait délibéré le nouvel ordre du tableau des adjoints par lequel chaque adjoint intègre le rang immédiatement supérieur à celui qu'il occupait jusque là et que par conséquent, de nouveaux arrêtés de « délégation de fonctions et de signature à l'ensemble des adjoints » ont été pris en remplacement de ceux du 14 février 2011.

4 - Urbanisme - Modification du Plan Local d'Urbanisme (Rapporteur : M. Commarmot)

Monsieur Commarmot explique que le PLU tel qu'il est actuellement est trop contraignant en terme de réglementation des hauteurs de bâti et d'emprise au sol pour permettre l'évolution du site souhaitée par le groupe industriel TORAY Plastics Europe. Les bénéfices sociaux (emplois procurés) et économiques (chiffres d'affaires) pour le territoire sont trop importants pour courir le risque d'une délocalisation de la chaîne de production, dans la mesure où les évolutions souhaitées concernent un site historiquement industriel dont l'empreinte paysagère fait partie intégrante du territoire.

Il convient donc de modifier le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en créant un sous-secteur dans la zone UX du PLU correspondant à l'emprise de l'entreprise TORAY, dont le règlement autorise des hauteurs de bâti (35 mètres) et une emprise au sol (de 60%) suffisantes pour la construction de nouveaux équipements sur le site.

Une enquête publique sera ouverte en avril-mai 2013 pour le commencement des travaux en septembre 2013.

La délibération est votée à l'unanimité.

5 - Affaires scolaires - Rythmes éducatifs : décision de report de la réforme à septembre 2014 (Rapporteur M. Resta)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du souhait de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-2015, la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et notamment l'organisation de 3 heures hebdomadaires d'accueil des élèves dans nos écoles.

Il s'agit pour notre commune de prendre le temps de la concertation avec l'ensemble des membres de la communauté éducative (enseignants, parents, personnel, associations...) et de proposer une solution qui tienne compte essentiellement de l'intérêt de l'enfant.

La délibération est votée à l'unanimité

6 - Personnel - Modification délibération création poste attaché territorial (Rapporteur M. Goubet)

Suite aux observations de Monsieur le Préfet de l'Ain du 19/02/2013, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération venant apporter des éléments de précisions du contexte de création du poste d'attaché territorial, notamment concernant le fait que celui-ci pourra être pourvu par un contractuel.

La délibération est votée à l'unanimité.

7. Questions et informations diverses

Monsieur Doré informe l'assemblée que le 5 mai 2013 aura lieu la journée Destination Nature au Grand Parc de Miribel Jonage.

Un convoi à vélo partira de la gare de Saint-Maurice-de-Beynost pour se rendre au Grand Parc.

La prochaine séance du conseil est prévue le 25 avril 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Fait à Saint-Maurice-de-Beynost, le 22 mars 2013.

Le Maire,
Pierre GOUBET

Affiché le	et retiré de l'affichage le
------------	-----------------------------